

François-Xavier Legendre (CGPI) explique pourquoi il a transformé son cabinet en société de gestion...

Publié le 14 Mars 2018



François-Xavier Legendre, fondateur de la société de gestion Dauphine AM

H24 : Pourquoi avez-vous décidé de transformer votre cabinet en société de gestion ?

François-Xavier Legendre : Dauphine Patrimoine, notre société de conseil en gestion de patrimoine s'est bien développée au cours des dernières années et nous constatons que **cette activité multi compétences trouve ses limites**.

En parallèle nous avons observé que **notre « côte de popularité » auprès des clients était souvent dépendante de la performance de leurs actifs**.

Par conséquent nous avons donc décidé en 2017 d'investir fortement dans la gestion d'actifs en **recrutant une équipe de gestion professionnelle**. Ainsi nous nous sommes transformés en société de gestion.

L'offre de gestion porte sur **des mandats en compte titres et en PEA** et propose **un premier fonds de fonds thématique « Dauphine Mégatrends »**.

Cette nouvelle organisation **permet aux CGP de disposer des compétences en interne** (gestion d'actifs, ingénierie patrimoniale...) et d'être **pleinement disponibles pour ses clients**.

H24 : Comment avez-vous vécu cette mutation ?

François-Xavier Legendre : Pour réussir cette mutation nous avons été **bien accompagnés par notre RCCI, AGAMA, et l'AMF nous a réservé un accueil favorable**.

En revanche c'est **une véritable transformation culturelle avec une multitude de process à mettre en place et un coût significatif**.

Parfois il vaut mieux ne pas tout savoir l'avance...

H24 : Vos prochaines étapes ?

François-Xavier Legendre : Les prochaines étapes passent par **le référencement de notre fonds « Dauphine Mégatrends » auprès de nos plateformes d'assurance-vie** et par **le recrutement de nouveaux collaborateurs**.

Nous avons posé **les bases d'un modèle économique pérenne** en mettant la satisfaction client au centre de notre organisation et **nous sommes prêts à accueillir certains de nos confrères CGP** qui souhaiteraient nous rejoindre ou nous apporter leurs expertises par exemple dans l'immobilier.